



académie
Aix-Marseille

Service Vie Scolaire

SVS/16-696-179 du 29/02/2016

COMPOSITION DES CONSEILS DE DISCIPLINE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE, BOUCHES-DU-RHONE ET VAUCLUSE

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BERTRAND - Tel : 04 42 91 71 64 - Fax : 04 42 91 70 02

Aix en Provence, le 09 février 2016

Le Recteur de l'Académie d'Aix Marseille,

Vu le Code de l'Education, en ses articles R.511-44, R 511-45, D 511-46, D 511-47, D 511-48

Vu la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline départemental

ARRETE

Article premier : Le conseil de discipline départemental des Hautes Alpes pour l'année scolaire 2015-2016 est composé comme suit :

Président :

Titulaire

M. MAHEU Philippe, IA-DASEN 05

Suppléant

Mme DELEPINE Martine, IEN-IO

Représentants des personnels de direction :

Titulaires

M. TOYE Jean-Christophe, Collège Centre – Gap

M. Jean-François REYNAUD, Lycée Aristide Briand - Gap

Suppléants

M. CANADAS Jean-Patrick, LP Sévigné – Gap

M. HOFFMANN Elodie, Collège Marie Marvingt - Tallard

Représentants des conseillers principaux d'éducation :

Titulaire

Mme ALPE Irène, LP Sévigné – Gap

Suppléant

Mme ARAGONA Christel, Lycée Dominique Villars - Gap

Représentants des personnels enseignants :

Titulaires

M. FUSTITONI, Lycée Honoré Romane – Embrun

Mme DEYDIER Béatrice, LP Mendès France - Veynes

Suppléants

M. PAULAT Bernard, Collège de La Bâtie Neuve

M. JOLLY Bruno, Collège Marie Marvingt - Tallard

Représentants des personnels administratifs, sociaux et santé, techniques, ouvriers et de service :

Titulaire

Mme BORRELY Pascale, Collège de Serres

Suppléants

Mme BERTRAND Christine, Collège de La Bâtie Neuve

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

Mme DELORY Nathalie, PEEP 05

M. GRUIT Jérôme, FCPE 05

Suppléants

M. QUIRIN Thomas, FCPE 05

Représentants des élèves :

Titulaires

Mme GALLERON Emma, Collège Marie Marvingt - Tallard

M. LEMAGER Luc, LP Mendès France – Veynes

Suppléants

Mme TESTOU Marine, Lycée Honoré Romane - Embrun

M. VANDENABEELE Ilane, Collège de La Bâtie Neuve

Article 2 : M. le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Bernard BEIGNIER

Aix en Provence, le 09 février 2016

Le Recteur de l'Académie d'Aix - Marseille

Vu le Code de l'Education, en ses articles R.511-44, R 511-45, D 511-46, D 511-47, D 511-48

Vu la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline départemental

ARRETE

Article premier : Le conseil de discipline départemental des Bouches du Rhône pour l'année scolaire 2015-2016 est composé comme suit :

Président :

Titulaire

M. Luc LAUNAY, IA-DASEN des Bouches-du-Rhône

Représentant

M. Jean-Paul PEYRACHE, Proviseur, Lycée Jean Monnet, Vitrolles

Représentants des personnels de direction :

Titulaires

M. Cyril LENORMAND, Proviseur, Lycée Saint Exupéry, Marseille

Mme Elisabeth PORTIGLIATTI, Proviseur, Lycée Fourcade, Gardanne

Suppléants

Mme Corinne MARQUERIE, Proviseur, Lycée St Charles, Marseille

M. Jean-Marc MEGHOUFEL, Principal, Collège Darius Milhaud, Marseille

Représentants des personnels enseignants :

Titulaires

Mme Clémentine DAUTREMER, Lycée Victor Hugo, Marseille

Mme Patricia WATERSON, Collège Jean-Claude Izzo, Marseille

Suppléants

M. Olivier LUCIANI, Lycée Saint Charles, Marseille

M. Julien WEISZ, Collège Jules Massenet, Marseille

Représentants des conseillers principaux d'éducation :

Titulaire

Mme Françoise FABREGUETTES, CPE, Lycée Cézanne, Aix

Suppléant

M. Stéphane BOURNAUD, CPE, Collège Clair Soleil, Marseille

Représentants des personnels administratifs, sociaux et santé, techniques, ouvriers et de service :

Titulaire

Mme Colette GOMIS, Lycée Saint Charles, Marseille

Suppléants

Mme Jocelyne LEBEC, Collège Henri Bosco, Vitrolles

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

M. Jean-Philippe GARCIA (FCPE), Lycée Maurice Genevoix, Marignane

M. Stéphane NERI (PEEP), Collège Roger Carcassonne, Pélissanne

Suppléants

M. Allan BARBUSSE (FCPE), Collège René Seyssaud, Saint Chamas

Mme Patricia LAZZARO (PEEP), Lycée Georges Duby, Luynes

Représentants des élèves :

Titulaires

M. Hugo PIERSON, Lycée Vauvenargues, Aix en Provence

Mme Camille ZMYSLONY, Lycée de la Méditerranée, La Ciotat

Suppléants

M. Mustapha BEDDOU, Lycée professionnel René Callié, Marseille

M. Alexis GUILLOTTE, Lycée Marcel Pagnol, Marseille

Article 2 : M. le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Bernard BEIGNIER

Aix en Provence, le 14 janvier 2016,

Le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille,

Vu le Code de l'Education, en ses articles R.511-44, R 511-45, D·511-46, D 511-47,D
511-48

Vu la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline
départemental

ARRETE

**Article premier : Le conseil de discipline départemental du Vaucluse pour l'année
scolaire 2015 – 2016 est composé comme suit :**

Président :

Titulaire

M. BECK Dominique, IA-DASEN du Vaucluse

Représentant

M. PERNET Claude, Proviseur du lycée de l'Arc à Orange

Représentants des personnels de direction :

Titulaires

Mme GAY Brigitte, Lycée René Char à Avignon

M. MARCEL François, Collège Jean Brunet à Avignon

Suppléants

M. CLEMENT Jean-Paul, Lycée Charles de Gaulle à Apt

M. BRIARD Florent, Collège Anselme Mathieu à Avignon

Représentants des personnels enseignants :

Titulaire

Mme DESSALLES Aurélia, Lycée Théodore Aubanel à Avignon

Suppléante

Mme BOYER Luce, Collège St Exupéry à Bédarrides

Représentants des conseillers principaux d'éducation :

Titulaire

Mme DETHES Nadine, Collège Alphonse Daudet à Carpentras

Suppléant

M. PRIERE Jean-Marc, Lycée Victor Hugo à Carpentras

Représentants des personnels administratifs, sociaux et santé, techniques, ouvriers et de service :

Titulaire

Mme BAUZA Christine, Lycée Frédéric Mistral à Avignon

Suppléante

Mme GOUMARRE Caroline, Collège Paul Eluard à Bollène

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

Mme REY Valérie, FCPE

Mme BONHOME Danielle, PEEP

Suppléants

M. ALLEL Samir, FCPE

M. GRANERO Rémy, PEEP

Représentants des élèves :

Titulaires

Mme DONAZZAN Ambre, Lycée Lucie Aubrac à Bollène

M. VIDAL Andy, Lycée Lucie Aubrac à Bollène

Suppléants

Mme FRANCO Elora, Lycée Charles de Gaulle à Apt

Mme BELLO Camille, Lycée Charles de Gaulle à Apt

Article 2 : M. le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Bernard BEIGNIER

Signataire : Bernard BEIGNIER, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités